## Construction d'une plateforme logistique Route de Roinville à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (28700)

## Annexe paysagère

## Le site aujourd'hui:

Situé entre le contournement de ville et les façades à l'arrière de la zone d'activité, l'ensemble parcellaire faisant l'objet du présent permis de construire est entièrement cultivé en céréales. Les façades des bâtiments à caractère industriel sont particulièrement visibles. Notons cependant la présence de quelques silhouettes d'arbres sur les parcelles riveraines et d'une bande boisée au droit du carrefour giratoire RD7 x RD19.

Le terrain faiblement pentu en direction de la ville est bordé :

- au nord-ouest par la route de Roinville (RD7.1),
- · au nord-est par des entrepôts,
- au sud-est par les champs cultivés,
- au sud-ouest par la RD19.



Panoramique photographié depuis la RD 19



## Le parti d'aménagement paysager :

Le projet s'appuie sur trois objectifs :

- ✓ limiter la présence du bâtiment et des aires de manœuvres et de stationnement vis-à-vis des périphéries et des lointains,
- ✓ constituer un cadre de vie agréable pour les utilisateurs du site,
- ménager des continuités écologiques le long de toutes les périphéries et à travers l'opération, notamment par le choix d'espèces végétales à caractère local.

Plusieurs modes de plantations ont été retenus pour répondre aux objectifs et palier aux contraintes techniques :

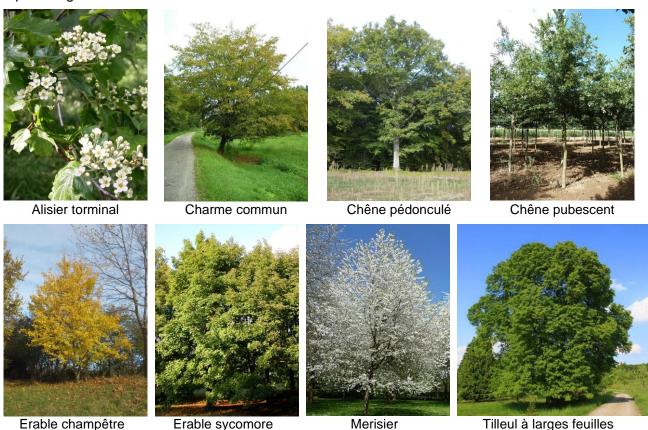
- des bandes boisées de largeur variable le long de la RD19 et en retour le long de la route de Roinville,
- des haies bocagères au nord-est, le long des entrepôts existants, et au sud-est, face aux champs cultivés,
- > des vergers de pommiers à fruits, pour l'agrément des utilisateurs,
- > des alignements d'arbres mono spécifiques, servant de masque visuel,
- des arbres à fleurs disséminés sur le parking VL et aux abords des bureaux,
- la végétation hygrophile des bassins,
- des massifs d'arbustes à fleurs devant les bureaux.

## <u>Description des aménagements paysagers :</u>

#### Les bandes boisées :

Implantées sur plusieurs rangs de végétaux, les bandes boisées sont composées de trois strates végétales : arborée, arbustive et herbacée.

 La strate arborée comporte l'alisier torminal, le charme commun, le chêne pubescent, l'érable champêtre et l'érable sycomore, le merisier et le tilleul à larges feuilles, plantés en tige 12/14 et 14/16 selon les espèces pour optimiser la reprise. Des charmes communs, des chênes pédonculés et des merisiers, plantés en jeunes plants forestiers, complèteront le dispositif à plus long terme.



• Entre les arbres, la strate arbustive et de sous-arbrisseaux constituera un couvert utile à l'avifaune, avec la bourdaine, le cornouiller sanguin, le noisetier, le sureau noir, le troène commun ainsi que la viorne obier.





Cornouiller sanguin Bourdaine









Au pied des arbres et des arbustes, des espèces couvre-sol comme le lierre des bois et la petite pervenche seront plantées pour limiter opérations d'entretien.





Lierre des bois

• Entre les végétaux plantés, le sol sera ensemencé en légumineuses (lotier corniculé, trèfle) pour limiter la concurrence hydrique des graminées spontanées et enrichir le sol en azote grâce à une symbiose racinaire entre ces légumineuses et une bactérie de type Rhyzobium.

#### Les haies bocagères :

Plantées sur un ou trois rangs de végétaux, selon l'espace disponible, les haies bocagères seront composées d'une strate arbustive et pour certaines d'une strate arborée.

 La strate arbustive est basée sur le chèvrefeuille des haies, le cornouiller sanguin, l'églantier, le fusain d'Europe, le nerprun purgatif, le noisetier, le prunellier, le sureau noir, le troène commun et la viorne lantane. Les rangs de plantation seront espacés de 1,50 mètre et les végétaux seront distants d'un mètre sur le rang.





Chèvrefeuille des haies

Eglantier









Fusain d'Europe

Nerprun purgatif

Prunellie

Viorne lantane

- La strate arborée, disposée aléatoirement, reprend la gamme des arbres des bandes boisées avec l'alisier torminal, le charme commun, le chêne pubescent, l'érable champêtre, l'érable sycomore, le merisier et le tilleul à larges feuilles.
- Au pied des végétaux ligneux, le sol sera paillé avec du bois broyé pour reconstituer l'humus et empêcher le développement des plantes adventices et en conséquence limiter l'évaporation de l'eau du sol.

## Les vergers de pommiers à fruits :

Deux vergers sont prévus pour apporter des saveurs gustatives aux utilisateurs du site, l'un face au carrefour giratoire et mettant en scène l'angle ouest du bâtiment, l'autre à proximité du poste de garde.





## Les alignements d'arbres mono spécifiques :

Le chêne fastigié de la variété Koster a été retenu pour constituer un rideau d'arbres élancés le long du pignon est du bâtiment et ponctuellement pour animer les patios; son système racinaire très pivotant ne risquant pas d'endommager les ouvrages.

#### Les arbres à fleurs disséminés :

Des places de stationnement des parkings VL ont été neutralisées pour recevoir des arbres à fleurs. Nous retrouvons l'alisier torminal complété par le merisier à fleurs doubles et des poiriers à fleurs en plusieurs variétés : Bradford, Capitol, Chanticleer et Redspire.







Merisier à fleurs doubles





Poirier à fleurs Chanticleer

#### La végétation hygrophile des bassins :

La végétation sera composée d'une strate arborée et d'une strate herbacée.

 Celle arborée s'appuiera sur des espèces adaptées aux variations du niveau de l'eau comme le saule blanc et le peuplier tremble.





Saule blanc

Peuplier tremble

Les bassins seront aussi plantés de roseaux communs et semés d'une végétation hygrophile.
Les graminées seront représentées par des espèces comme la baldingère, la canche cespiteuse, la fétuque élevée, le jonc diffus, le jonc glauque et la laîche des marais. Les plantes vivaces à fleurs seront représentées par l'achillée sternutatoire, le bugle rampant, la cardamine des prés, l'épilobe, l'iris des marais, la lysimaque commune, la reine des prés, le rubanier dressé et la salicaire.









Les massifs d'arbustes à fleurs devant les bureaux :

Destinés à égayer l'entrée du site, les massifs d'arbustes à fleurs seront composés de végétaux caducs et persistants, faciles d'entretien, avec une faible hauteur pour laisser passer la vue par sécurité (du fait de la circulation), comme la lavande en diverses variétés, les potentilles blanches et jaune, le romarin, les rosiers paysagers, la sauge de Jérusalem,...







Potentille Abbotswood



Romarin Corsican Blue



Sauge de Jérusalem

#### Les pelouses rustiques :

Le mélange de semences comprendra des graminées comme l'agrostide ténue, la fétuque ovine, la fétuque rouge traçante, la glycérie distante, le pâturin des prés ainsi que le ray-grass anglais en faible proportion et complété de fleurs dicotylédones basses comme la pâquerette, le trèfle blanc nain et la véronique à feuilles de lierre.

## Spécifications techniques :

#### **Enrichissement du sol pour les plantes ligneuses :**

• Après les terrassements et avant la plantation, stimulation de l'activité microbienne du sol par l'apport de compost de déchets verts issu des déchèteries environnantes.

#### Paillages pour les plantes ligneuses :

- Pour maintenir la fraicheur et limiter la concurrence des plantes adventices, un paillage de bois broyé sera mis en œuvre au pied des arbres.
- Pour les arbustes, le paillage sera constitué de dalles de feutre 100 % biodégradable, avec une efficacité de 24 à 36 mois. Entre les dalles, le sol sera ensemencé de trèfle nain blanc limitant le développement des graminées concurrentes et enrichissant le sol en azote.

#### Protections contre les rongeurs

- Protection des troncs contre les morsures et les coups par bandes à enrouler type Surtronc.
- Pour tous les arbustes, filets de protection de couleur noire permettant de limiter les dégâts des rongeurs.

#### **Tuteurage**

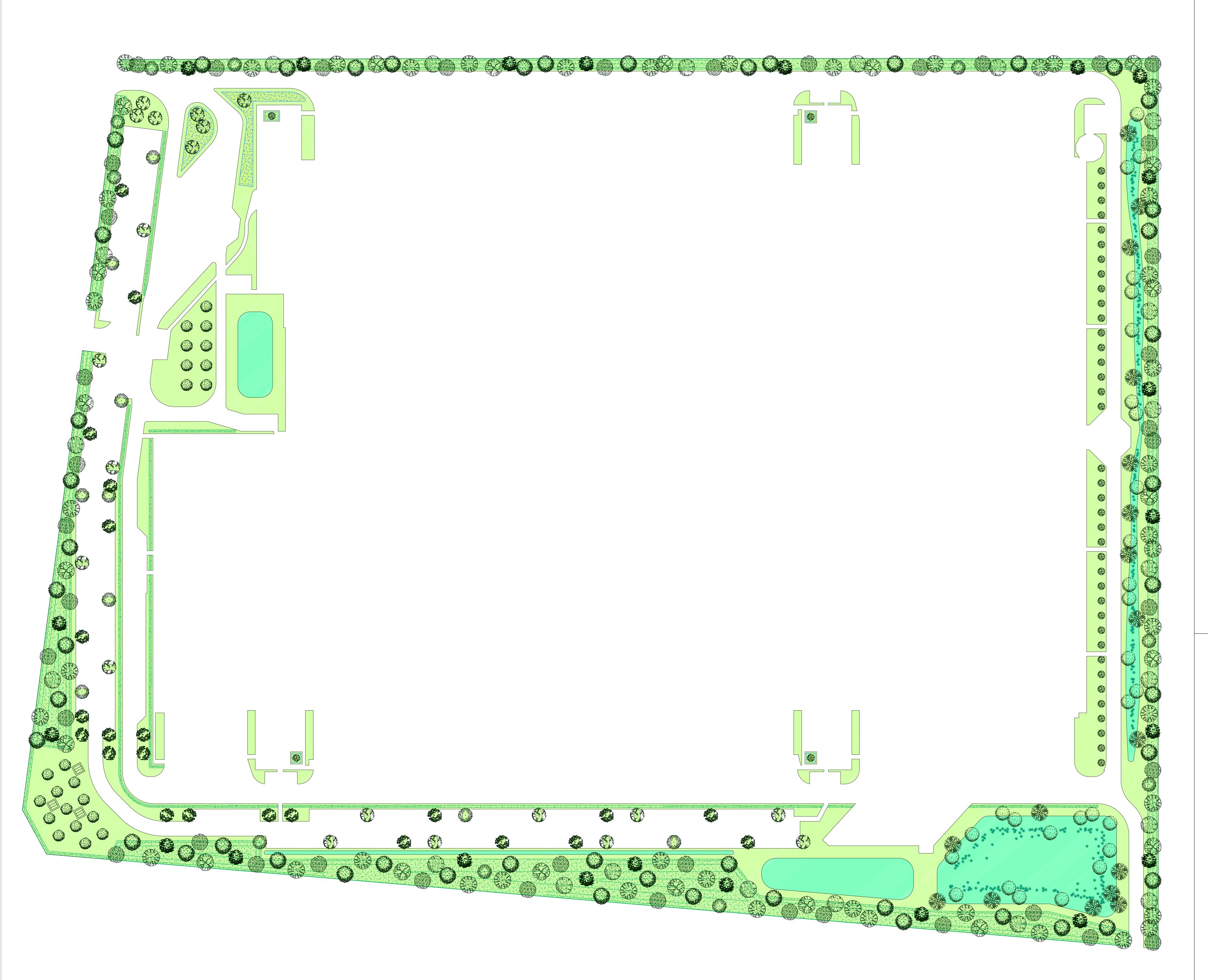
• Utilisation de tuteurs en bois non traité : châtaignier, robinier faux-acacia, issus de forêt exploitées durablement (label F.S.C. ou équivalent).

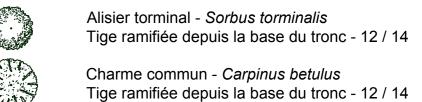
## Le projet en chiffres :

Nom vernaculaire	Nom botanique	Taille à la plantation	Quantité
Alisier torminal	Sorbus torminalis	Tige ramifiée depuis la base 12 / 14	19
Charme commun	Carpinus betulus	Tige ramifiée depuis la base 12 / 14	44
Chêne fastigié Koster	Quercus robur 'Kastigiata Koster'	Tige ramifiée depuis la base 14 / 16	42
Chêne pubescent	Quercus pubescens	Tige 12 / 14	21
Erable champêtre	Acer campestre	Tige ramifiée depuis la base 14 / 16	41
Erable sycomore	Acer pseudoplatanus	Tige 14 / 16	21
Merisier	Prunus avium	Tige 14 / 16	49
Merisier à fleurs doubles	Prunus avium 'Plena'	Tige 14 / 16	20
Peuplier tremble	Populus tremula	Tige 14 / 16	17
Poirier à fleurs en diverses variétés	Pyrus calleryana 'Bradford', 'Capitol', 'Chanticleer', 'Redspire'	Tige 14 / 16	23
Pommier à fruits en diverses variétés	Malus communis cv.	Tige 14 / 16	22
Saule blanc	Salix alba	Tige ramifiée depuis la base 14 / 16	29
Tilleul à feuilles larges	Tilia platyphyllos	Tige 14 / 16	22
Total :			370

Nota: Tige 12 / 14 = circonférence du tronc à un mètre du sol

Bandes boisées	5720 m <sup>2</sup>
Haies bocagères larges sur 3 rangs d'arbustes	840 m
Haies bocagères étroites sur un seul rang d'arbustes	810 m



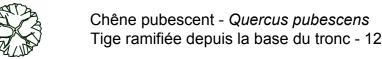


Alisier torminal - Sorbus torminalis Tige ramifiée depuis la base du tronc - 12 / 14

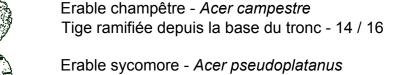
Charme commun - Carpinus betulus



Chêne fastigié Koster - *Quercus robur 'Fastigiata Koster'*Tige ramifiée depuis la base du tronc - 14 / 16

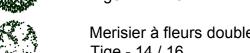


Tige ramifiée depuis la base du tronc - 12 / 14



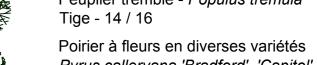
Merisier - Prunus avium Tige - 14 / 16

Tige - 14 / 16

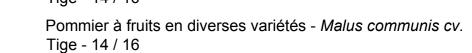


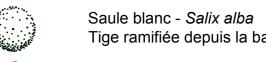
Merisier à fleurs doubles - Prunus avium 'Plena' Tige - 14 / 16

Peuplier tremble - *Populus tremula* 

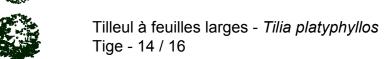


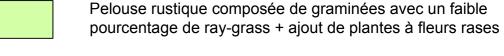
Pyrus calleryana 'Bradford', 'Capitol', 'Chanticleer', 'Redspire'

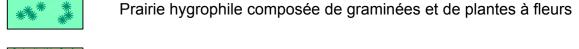


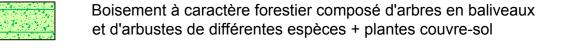


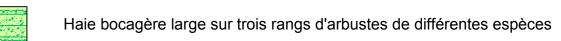
Tige ramifiée depuis la base du tronc - 14 / 16

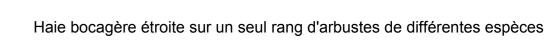


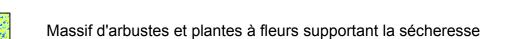














# PANHARD Développement

Constuction d'une plateforme logistique Route de Roinville à Auneau (28)

Phase PC - Plan des espaces verts

Echelle: 1 / 500 - Indice A - Le 16-07-2020

Conception : Gilles GENEST Paysagiste

(cartouche provisoire)